

MAIRIE
de
SAINT-MARCEL-LES-VALENCE

Code Postal 26320
Tél. 04 75 58 70 03 - Fax 04 75 58 74 34

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal
Du 18 Avril 2019 à 20 heures

Etaient présents :

D. QUET ; M. MONTMAGNON ; J-M. VALLA ; D. CHASSOULIER ; V. BARD ; J-M. ROYANNEZ ; J. PLEINET
D.FAQUIN ; H. CHAMBON ; A. FERRIER, S VRANCKX, B. RUNDLER ; F. JEUNOT ; S. GOHIN-BONNARDEL ;
B. TEYSSOT ; P. ZANI

Avaient donné pouvoirs :

Marc CROUZET à Dominique QUET ;

Y. MAGNIN à Didier FAQUIN

S. BENSADI à Patrick ZANI

F. MICHEL DIT BARON à Marie MONTMAGNON

Etaient absents :

S. BENSADI

N. VASSALO

F. BOUVET

F. MERLE

E. CHAHBAZIAN

C. DUVAL

M. CROUZET

T. SERRADURA

F. MICHEL DIT BARON

Y. MAGNIN

F. ROBIN

JP. GARDE

M. GELINOTTE

Madame Dominique CHASSOULIER est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance :

- soumet au vote le procès-verbal de la séance du 14 mars 2019 qui est approuvé à l'unanimité.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les rapporteurs, délibère ainsi qu'il suit :

AFFAIRE n°1 : FINANCES - VOTE DES TAUX 2019

Rapporteur : Jean Michel VALLA

Unanimité

Les membres du Conseil Municipal, après avoir écouté l'exposé du 1^{er} adjoint décide de maintenir les taux 2018, à savoir :

Taxe d'habitation : 7.22, Taxe Foncière : 12.55 et Taxe Foncière sur le Non Bâti : 43.69

AFFAIRE DIVERSE :

Monsieur F. JEUNOT propose que la Commune apporte sa contribution à la réfection de Notre Dame de Paris. Après un échange, le point est mis à la réflexion et il sera représenté ultérieurement aux membres du Conseil Municipal.

La séance est levée à 20h15